

## Conditions générales

1. Sous réserve des autres dispositions des présents termes et conditions, les clients peuvent demander le montant de remboursement pour les produits HP admissibles figurant ci-dessous (les « produits HP admissibles ») et achetés entre le 01.12.2019 et le 31.01.2020 minuit. Au cours de la période promotionnelle, les clients peuvent demander une remise pour un maximum de 10 lots de HP LaserJet Pro imprimantes qualifiés.

2. Pour profiter de la promotion, les clients doivent remplir le formulaire de demande en ligne (disponible sur «[hp.com/ch/laserjetcashback](http://hp.com/ch/laserjetcashback)»), et joindre la facture du vendeur comme preuve d'achat, par scan ou par pièce jointe d'email et/ou soumettre une copie de l'e-mail de confirmation de la réception de la demande envoyé par Instant Ink (en joignant une copie numérisée ou par le biais d'une pièce jointe à un e-mail). Un justificatif de commande ou d'expédition n'est pas accepté. Les références HP des produits admissibles achetés doivent figurer sur la facture du vendeur, ainsi que le prix d'achat et la date d'achat. Le participant ne doit pas envoyer de factures originales étant donné qu'elles ne peuvent pas être retournées. HP doit recevoir le formulaire de demande de remboursement et les documents justificatifs requis dans les 30 jours suivant la date de l'achat, au plus tard à minuit 02.03.2020.

3. La promotion est valide pour les produits HP admissibles achetés soit directement à HP soit à un revendeur agréé ou à un détaillant agréé de HP. La promotion est uniquement valide pour les consommateurs utilisateurs finaux (c.-à-d. les consommateurs qui achètent les produits et/ou les services pour leur usage propre) en Suisse et Liechtenstein; les demandes où les produits achetés sont revendus ou loués à un tiers ne sont pas éligibles pour cette promotion. Cette offre ne peut être combinée à d'autres offres publicitaires ou concernant les produits autorisés aux conditions particulières de la promotion en vigueur. Cette offre n'est pas accessible aux employés de HP, à ses agents, aux grossistes, aux revendeurs, au personnel commercial, aux détaillants, aux dépositaires participant ou à quiconque est en liaison avec la promotion. Les demandes doivent uniquement être soumises par le consommateur utilisateur final. Les revendeurs ne peuvent pas soumettre de demandes au nom de leurs clients.

4. En effectuant la demande, le client confirme accepter ces termes et conditions. Après réception du formulaire de demande et des pièces justificatives et si toutes les conditions sont remplies, le client reçoit – en règle générale dans les 7 jours ouvrables - un mail de HP ([promotions@gps1.hp.com](mailto:promotions@gps1.hp.com)) confirmant que la demande de remboursement a été acceptée. C'est au client de contacter l'équipe de promotion à «[promotions@gps1.hp.com](mailto:promotions@gps1.hp.com)» s'il n'a pas reçu de confirmation par e-mail dans ce délai.

5. Les clients ayant fourni un formulaire de demande incomplet en seront avertis par e-mail et auront la possibilité de fournir les renseignements requis dans un délai de sept jours ouvrés. Si le participant persiste à ne pas respecter les termes et conditions, la demande de remboursement sera refusée. HP ne pourra être tenu responsable d'un retard en cas de réponse en dehors du délai de sept jours.

6. Le montant du remboursement sera uniquement payé après que le client, selon les directives de HP, se sera entièrement conformé à ces termes et conditions et aux instructions qui y sont liées. Le paiement s'effectue par transfert électronique libellé au nom individuel ou d'entreprise selon les coordonnées bancaires fournies en linge par le client en règle générale dans les 45 jours ouvrables à compter de l'envoi de l'email de confirmation au client. En aucun cas des chèques ne seront émis. Si ce paiement du montant de remboursement constitue un bénéfice imposable, c'est le destinataire qui est assujéti à l'impôt

7. Le retour du produit HP admissible au vendeur / revendeur après soumission de la demande de remboursement annihile le droit au remboursement du client.

8. Le remboursement ne sera pas accordé à un client qui : a) n'a pas acheté un produit admissible HP durant la période de promotion ; et/ou b) n'a pas rempli correctement le formulaire de demande ; et/ou c) n'a pas fourni de preuve d'achat; et/ou d) n'a pas soumis son formulaire de demande dans un délai de 30 jours à compter de la date d'achat ; et/ou e) a manqué de quelle façon que ce soit au respect de ces termes et conditions telles que déterminés à la discrétion de HP.

9. HP se réserve le droit de disqualifier les demandes incomplètes, modifiées ou non éligibles. Aucune responsabilité ne sera acceptée pour les soumissions qui auront été perdues, ou seront en retard, endommagées, mal distribuées, en attente à la poste ou insuffisamment affranchies. La preuve d'expédition ne sera pas acceptée comme preuve de distribution.

10. La responsabilité de HP ne peut être engagée pour aucune défaillance technique, matérielle, logicielle, du serveur, du site Web ou autres ni pour aucun dommage dans la mesure où cela a empêché le client/la cliente d'une quelconque manière de participer à la promotion. HP ne pourra être tenu responsable des pertes, dommages ou blessures, quelle qu'en soit la cause, découlant de cette promotion.

11. Tous les documents soumis pour cette promotion deviennent la propriété de HP et ne sont pas retournés. La soumission de documents faux, incorrects, mensongers ou frauduleux peut conduire à une disqualification pour cette promotion et les promotions futures de HP et exposer l'auteur à des poursuites.

12. HP se réserve le droit de modifier ou d'annuler à tout moment les termes de cette offre sans préavis. Les décisions de HP concernant tous les aspects de la promotion quels qu'ils soient, sont définitives et exécutoires.

13. Dans le cas de demandes fausses, erronées ou de paiements en trop soit soumis par le client soit faits par HP, le client est tenu, après notification par écrit préalable de HP au moins 28 jours à l'avance), de rembourser ou restituer tous les paiements faux, erronés ou excessifs et de maintenir hors cause et décharger HP de toute responsabilité, tout droit, tout dommage et toute obligation fiscale qui pourraient en résulter.

14. Cette promotion est soumise à la législation Suisse.

15. Produits HP admissibles :

| LaserJet Pro   | Cashback          |
|----------------|-------------------|
| M428DW         | CHF 100.00        |
| <i>M428FDN</i> | CHF 100.00        |
| <i>M428FDW</i> | CHF 100.00        |
| <i>M479DW</i>  | <i>CHF 100.00</i> |
| <i>M479FNW</i> | CHF 100.00        |
| <i>M479FDN</i> | CHF 100.00        |
| M479FDW        | CHF 100.00        |
| M479DW         | CHF 100.00        |

16. Dans le cadre du programme de remboursement, les participants soumettent uniquement les données personnelles qui sont nécessaires au programme. En soumettant leurs données personnelles, les participants donnent leur consentement au traitement des données dans le cadre du programme de remboursement. Les données seront supprimées à l'expiration de la période de rétention prescrite par la loi. HP et ses représentants traiteront les données conformément au droit applicable et exclusivement dans le cadre du remboursement. Les données seront supprimées à l'expiration des obligations légales relatives à la conservation. La déclaration de confidentialité de HP à [www.HP.com/ch/privacy](http://www.HP.com/ch/privacy) régit la collecte et l'utilisation des données personnelles.

17. Pour les questions concernant l'état de votre demande, veuillez envoyer un e-mail à : [promotions@gps1.hp.com](mailto:promotions@gps1.hp.com)